

LE CANADA DANS LE MONDE CONTEMPORAIN

Extraits d'un discours adressé le 4 février 1958 par le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Sidney E. Smith, aux membres de la Chambre de commerce de Hamilton (Ontario).

... Il y a quelques semaines, j'ai eu l'honneur d'assister, à Paris, à la réunion des chefs de gouvernements de l'OTAN. On sait que le moment était grave pour les destinées de ce organisme, car nous étions au lendemain d'extraordinaires démonstrations de la puissance technique et scientifique des Soviets. Il était évident qu'il nous fallait consolider et perfectionner nos lignes de défense militaire, tout en adoptant, sur le terrain de la lutte psychopolitique, une attitude plus flexible quant à la nécessité de négociations avec le monde soviétique.

Mais comment combiner ces objectifs en un programme cohérent? En effet, l'établissement d'un réseau de défense ne s'harmonise que malaisément avec des projets de négociations pacifiques. A la veille même de la réunion, des pessimistes demandaient comment l'OTAN se dégagerait de l'infériorité où l'avait plongée l'apparition du sputnik I et du sputnik II? Si nous brandissons un bouclier de protection, pouvions-nous en même temps tendre la main en signe de bonne volonté?

Fermeté et souplesse

A mon sens, le succès incontestable de la réunion a été prouvé par le communiqué de clôture et la déclaration des États membres de l'OTAN; ces deux documents, rédigés d'un accord unanime, établissent notre volonté inébranlable de défendre notre sécurité, mais aussi notre sincère désir d'entamer avec la Russie des négociations de paix. Les gouvernements de l'OTAN ont su marier souplesse et fermeté, et trouver ainsi la formule qui, selon moi, est la seule raisonnable.

Au cours des semaines passées, le monde occidental s'est interrogé sur l'attitude à adopter au cours de négociations possibles avec l'Union soviétique. Qu'il me soit permis de m'étendre quelque peu là-dessus. Tout d'abord, je tiens à établir sans l'ombre d'un doute que le Canada est un membre loyal de l'OTAN, animé d'un véritable esprit démocratique. A ce titre, mon pays relève sans hésitation le défi soviétique contre ses institutions et son mode de vie. Notre attitude est fort claire. Nous nous rendons parfaitement compte du péril qui nous menace. Nos programmes de défense prouvent assez que nous sommes prêts à consentir, demain comme aujourd'hui, aux sacrifices considérables, nécessaires à notre protection. Ce n'est que dans des pays libres comme le Canada, que des sacrifices d'une telle envergure sont possibles. En disant cela, je songe aux pays baltes, et à diverses nations de l'Europe occidentale: Allemagne de l'Est, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, qui vivent dans une atmosphère lourde de malaise, de crainte et d'espairs déçus. Ils savent qu'ils ne peuvent protéger eux-mêmes contre le péril soviéti-

que, mais il leur reste l'espérance qu'un jour peut-être justice pourra être faite.

* * *

Sans doute, nous est-il permis d'éprouver de la sympathie et de l'indignation. Mais, même si elles sont spontanées et sincères, indignation et sympathie ne sauraient suffire. Il nous revient, en 1958, de peser le degré et d'évaluer la nature du risque soviétique, de l'étudier en fonction des diverses régions de l'univers, d'observer son évolution et de découvrir des moyens nouveaux d'y parer.

C'est à cette tâche compliquée que nous devons nous consacrer, nous tous qui appartenons au monde occidental. Serrons nos rangs, mais élargissons nos horizons. A l'issue de la réunion de l'OTAN, les représentants des pays membres se sont déclarés disposés à "examiner toute proposition (quelle qu'en soit l'origine) visant à un désarmement général ou partiel".

Une première proposition dans ce sens a été soumise par la Pologne, et appuyée par l'Union soviétique. Elle prévoit la création, en Europe centrale, d'une zone tampon, interdite aux armes nucléaires. Le premier ministre du Canada a récemment écrit à M. Boulganine, pour lui dire que, tout en examinant les commentaires du chef d'État soviétique sur la proposition polonaise, le Gouvernement canadien allait étudier cette proposition de concert avec ses alliés. Le premier ministre a souligné en outre que la portée du projet serait déterminée en grande partie par l'étendue du programme d'inspection et de contrôle qu'accepteraient les intéressés. Cette réserve est marquée au coin du bon sens; où en serions-nous en effet, si nous ne pouvions être sûrs que toute entente conclue sera suivie d'une mise en œuvre concrète?

Le Conseil de l'OTAN étudie soigneusement à l'heure actuelle l'éventualité d'un désarmement "régional". Il est évident que la proposition polonaise n'est acceptable qu'avec des remaniements sérieux; mais elle nous sert de base d'étude. Le soin même que les pays de l'OTAN apportent à scruter ce projet illustre de manière éclatante le fait que leur association est loin d'être un instrument purement politique, servant uniquement des desseins d'ordre militaire.

Nous aborderons l'examen de la proposition polonaise dans un esprit de critique constructive. Qu'importe la source de cette proposition? Elle a été formulée: cela nous suffit. Nous espérons que de cet examen commun dériveront des conceptions et des programmes fructueux que le bloc soviétique aura loisir d'étudier à son tour. Seul un effort concerté des deux parties en présence peut nous permettre de progresser. Cette besogne préliminaire, cet échange de vues prudent mais